

**Sujet :** [INTERNET] enquête projet St Cosme

**Date :** 07/02/2019 12:04

**Pour :** <pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr>

La commune de La Perrière (Orne) n'a pu, pour des raisons informatiques, déposer elle-même sa lettre sur le site de la préfecture de la Sarthe.

Elle m'a prié de le faire à sa place.

Ci-joint :

+ la demande que la commune m'a faite  
+ sa lettre à Mme le Commissaire-Enquêteur,  
signée de M. Daniel Brosse, maire-délégué.

L'adresse informatique de la commune est  
mairie-la [perriere@wanadoo.fr](mailto:perriere@wanadoo.fr)

Pateice Cahart

— ForwardedMessage.eml —

---

**Sujet :** [INTERNET] RE : enquête Saint-Cosme

**De :** ". MAIRIE DE LA PERRIERE" <mairie-laperriere@wanadoo.fr>

**Date :** 07/02/2019 11:48

**Pour :** "Patrice CAHART"

Bonjour,

Ne parvenant pas à déposer ce courrier  
merci de le déposer pour nous .

Cordialement

Daniel CHEMIN



Mairie de La Perrière  
tel 02.33.25.94.55

**Le :** 07 février 2019 à 11:02 (GMT +01:00)

**De :** "Patrice CAHART" <p.cahart@orange.fr>

**À :** "mairie-laperriere@wanadoo.fr" <mairie-laperriere@wanadoo.fr>

**Objet :** enquête Saint-Cosme

à l'attention de M. Daniel Brosse

Monsieur le Maire,

Vous trouverez ci-joint :

+ un projet de lettre à la commissaire-enquêteuse, que vous pouvez  
bien sûr retoucher en cas de besoin

+ une marche à suivre, pour mettre cette lettre sur le site de la  
préfecture de la Sarthe.

Je me tiens à votre disposition.

Patrice Cahart

(vice-président de la Demeure Historique)

—sign85BE68@174120.jpg



Mairie de La Perrière (Orne)  
Le Maire-Délégué

7 février 2019

Madame Régine Brouard, Commissaire-Enquêteur  
pour le projet éolien de Saint-Cosme en Vairais

*Objet : menace sur le site remarquable de La Perrière*

Madame le Commissaire-Enquêteur,

La Perrière (Orne) est une « petite cité de caractère », remontant à plus de mille ans. Elle renferme une belle église, deux beaux manoirs. Et surtout, elle bénéficie d'un panorama exceptionnel : de ce balcon naturel, on voit tout le nord-est de la Sarthe. Il importe de préserver cette vue magnifique, qui est d'ailleurs presque la seule ressource locale.

Or 32 éoliennes sont proposées, ou déjà implantées, dans la Sarthe, face à La Perrière. Vous en connaissez la liste. Parmi elles, les quatre de Saint-Cosme, qui atteindraient la hauteur très élevée de 180 m.

La Perrière fait maintenant partie de la nouvelle commune de Belforêt-en-Perche (Orne). Je suis maire-délégué. Le maire se trouvant actuellement à l'étranger, je me dois de vous signaler le problème posé par le projet.

Ni Belforêt-en-Perche, ni La Perrière ne sont consultées à ce sujet par la préfecture de la Sarthe – au motif qu'elles se trouvent à plus de six kilomètres de l'implantation proposée. C'est tout à fait illogique car, en l'absence d'obstacle, des éoliennes d'une telle hauteur se verraient aisément à vingt kilomètres, et davantage encore la nuit, compte tenu des feux clignotants. Le belvédère de La Perrière, distant de quinze kilomètres, serait inévitablement impacté.

Mais l'illogisme juridique dont je viens de vous faire part ne m'empêche pas de participer, comme tout citoyen, à l'enquête dont vous êtes chargée. Je demande donc que le projet soit aménagé de façon à éviter une dénaturaison du site exceptionnel de La Perrière.

Veuillez agréer, Madame le Commissaire-Enquêteur, l'expression de mes hommages.



Brosse

